

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Un Mot de Vérité

SUR LA

VIE RELIGIEUSE DES FEMMES.

Voilà ceux que nous avions en mépris et qui étaient l'objet de nos outrages.

SAGESSE, v. 2.

Il est difficile de tenir dans les bornes de la vérité, quand on n'est plus dans celles de la charité.

† MASSILLON.

(Suite et fin.)

Si on épargne celles-là, puis-je croire que ce sera vous qu'on frappera! Quel nom plus beau que le votre, courageuses et humbles Sœurs de la Charité! vous qui avez porté la dignité de votre sexe si haut qu'il n'y a pas une femme qui ne se sente honorée et ennoblie par vous... vous qui, à l'impénétrable charité qui est votre lut et votre lien, savez joindre un mâle courage que rien n'épouvante, et qui, dans votre humilité, dans votre simplicité et votre douceur, ne reculez pas plus que des soldats devant le danger, et faites tout simplement des actes journaliers d'héroïsme que vous appelez votre vocation... sera ce vous qu'on frappera?

Mais lesquelles?... lesquelles choisira-t-on dans ces nombreuses phalanges, — les ordres voués à l'éducation sont nombreux, mais ceux voués à la charité sont innombrables, — lequel faudra-t-il sacrifier à cette opinion qui voudrait interdire la vie religieuse, — lequel?

Seront-ce ces pauvres sœurs d'école qui vont dans chaque village enseignant les petits enfants et gardant, pendant que leurs mères sont aux champs, ceux qui ne peuvent encore ni parler ni marcher?

Seront-ce celles qui se font garde-malades et vont porter dans chaque maison des soins si intelligents et des consolations si surprenantes, que les incrédules et les impies eux-mêmes les appellent de préférence à toutes autres, et que leur suave présence ramène la foi et la prière à des chevet où nulle autre influence ne peut les faire venir?

Seront-ce celles qui ont saint Charles Borromée pour patron et pour modèle? — Seront-ce celles qu'on nomme en Angleterre Sœurs de la Miséricorde (Sisters of Mercy) et dont le nom seul indique la vocation?

Seront-ce enfin celles que je nomme les dernières comme les plus vénérées et les plus chères de toutes, celles qui sont entrées les premières dans cette sainte carrière où tant d'autres les ont suivies? — Seront-ce les filles de Saint-Vincent de Paul? les sœurs de la charité par excellence, les sœurs aînées de toutes les sœurs? Est-ce à elles qu'on peut reprocher une vie inutile! à elles qui remplissent les hôpitaux; qui sont auprès des pauvres, malades dans leurs réduits ou souffrants de leur seule pauvreté — auprès des enfants dans les écoles, auprès de tous dans toutes les misères; ne reculant devant aucun spectacle, devant aucune contagion; véritables anges gardiens de nos grandes villes, où, seules et sans défense, elles peuvent toujours cheminer — car jamais, ni dans la démente de l'insurrection, ni dans l'abrutissement du mal, le peuple égaré n'a perdu le respect pour celles que revêt ce saint habit. C'est par elles — et par elles seules que tiennent encore à l'humanité une foule d'âmes pour lesquelles il n'y a plus ni frein ni loi, et contre lesquelles la société ne sait plus comment se défendre? — Mais Dieu, qui se sert des plus faibles instruments, a souvent béni le

zèle de ces humbles apôtres et leur a permis de réussir là où avaient échoué tous les moyens, et de ramener convertis et repentants, reprendre une place utile parmi leurs concitoyens, ceux qu'aucune autre voix n'avait pu convaincre, qu'aucun autre dévouement n'avait pu toucher.

Sans doute, il y a une espèce de consentement universel à leur sujet, auquel les protestants eux-mêmes prennent souvent part; mais, pour les bien apprécier il faut les bien connaître; vivre avec elles, étudier de près cette simplicité sublime — cette humilité véritable et profonde — ce mélange de douceur et d'énergie qui rendrait la rencontre d'une seule créature de cette espèce merveilleuse. Que faut-il donc penser d'une armée entière de pareilles femmes? le nombre seul de celles dont je parle va au delà de 7,000 — et, s'il m'est permis de le dire en passant, que faut-il penser de l'arbre qui produit de tels fruits? que faut-il penser de la corruption de la seule Eglise qui ait de tels enfants?

Lorsque, pour retremper leur courage et se détacher un peu des vanités qui les environnent, les femmes du monde se mêlent aux sœurs de la charité, et les suivent, à pas timides, dans quelques-unes de leur œuvres, quelle est celle qui n'a pas senti à ce contact une force nouvelle s'emparer d'elle — un plus grand amour de Dieu lui inspirer un plus grand amour pour les pauvres, un plus grand désir de les secourir et de les servir!... Et quels doux liens que ceux qui unissent ensemble ces âmes dont les vocations sont si différentes! — quelle douceur, quelle gaieté dans ces rapports que ne peuvent se figurer ceux qui jugent toutes ces choses du dehors! On marche avec elles dans ces longues et tristes salles, tremblant un peu à la vue de tant de souffrances. — On se sent presque honteuse du bruit de la soie de ses vêtements à côté de leur bure; et si on leur fait cette réflexion, elles sourient, et semblent trouver plus de courage à notre visite passagère qu'à leur perpétuel séjour au milieu de ces misères, et jamais elles ne semblent croire qu'elles puissent être autres qu'elles ne sont, ou que nous puissions être autres que nous ne sommes. Elles savent, et vous répètent souvent cet enseignement de l'Eglise: Que le salut ne tient point à une vocation quelconque, mais à la fidélité de chacun à celle que Dieu lui a donnée. Elles pensent que la leur est la vie que nous venons de décrire et ne se targuent pas d'y être fidèles; et quand nous les quittons, bien contentes et pressées souvent d'aller respirer l'air frais et de retrouver des fleurs et des parfums, elles nous accompagnent jusqu'au seuil avec mille bénédictions et promesses de prier pour nous, et elles rentrent ensuite reprendre joyeusement les devoirs qui leur semblent plus faciles que les nôtres et plus doux que tous nos phisirs...

Je ne crois pas — non, je ne crois pas que, même en Angleterre, on puisse refuser à celles-là (quelque religieuses qu'elles soient) un certain tribut d'approbation, et pourtant, hélas! triste souvenir de ces derniers mois, triste surtout pour ceux qui aiment et admirent ce grand pays... Dans l'une de ces processions dérisoires, où tout ce qui est cher et vénérable aux yeux des catholiques était exposé aux insultes et à la risée publiques, à Croydon, au mois de décembre dernier, l'effigie d'une sœur de la charité, après avoir été promenée ignominieusement sur un âne, a été brûlée sur un bûcher aux acclamations d'une foule immense, à laquelle on pouvait tristement appliquer la parole de notre Sauveur mourant: "Par-

donnez-leur, mon Dieu! ils ne savent ce qu'ils font!"

Eh bien! à la bonne heure, — me dira-t-on peut-être, passe encore pour celles-là: il y a en effet quelque chose à dire en faveur des religieuses dont la vocation a pour but, soit l'éducation, soit la charité; — mais de quelle sorte d'utilité sont celles qui se vouent à la contemplation? qu'y a-t-il? que peut-il avoir à dire en leur faveur?

Certes, je le comprends, — voici une grande difficulté, — car la langue qu'il faut parler pour répondre est une langue absolument inconnue, ou du moins oubliée, sur cette terre chrétienne où naguère elle fut si bien comprise, mais où nul aujourd'hui n'en sait plus la signification.

Il faut donc dire sur le champ qu'il n'y a aucun moyen de faire concevoir à qui que ce soit, hors des croyances catholiques, le genre d'utilité que nous reconnaissons aux ordres contemplatifs, car c'est une utilité qui ne peut être saisie que par le sens spirituel, et (tel que nous le comprenons) il n'existe plus hors de ces croyances.

Tous ceux qui les nient ont donc le droit de nier entièrement l'utilité de la contemplation, et ils sont parfaitement conséquents quand ils usent de ce droit.

Vis-à-vis d'eux on ne peut plaider en faveur de cette classe d'ordres religieux que d'une manière, — c'est en leur faisant remarquer que si leur but a, pour ceux qui comprennent, une signification haute et sublime, — pour ceux qui ne le comprennent pas, ces femmes cloîtrées rentrent dans la catégorie des femmes qui perdent leur temps, — pour lesquelles, par conséquent, nous ne demandons que l'indulgence qu'on accorde à celles qui en font autant dans le monde, — où il ne semble pas qu'il soit question de les poursuivre par aucune loi.

Nous ne leur demandons que de les oublier, de les ignorer, — nous ne leur demandons pas de les comprendre; — comment le pourrions-nous?...

L'idée que l'amour de Dieu puisse devenir la seule passion du cœur, et qu'il puisse être aussi doux de vivre pour lui sans partage que pour la créature la plus aimée de ce monde, cette idée (qui devrait paraître simple) a cessé d'exister dans le christianisme protestant.

L'idée que ce Dieu qui s'est fait homme et qui est mort pour nous, s'est aussi donné à nous dans un sacrement mystérieux et divin, et que, pendant que tous y participent, quelques uns se voient plus spécialement que les autres à vénérer, à bénir et à adorer sans cesse l'auteur de ce don précieux dans ce don lui-même... autre idée incompréhensible, et qui doit l'être, pour tout ce qui ne croit plus à la PRÉSENCE RÉELLE.

L'idée que, dans ce déluge de crimes, d'impies et de blasphèmes qui inondent la terre, la miséricorde de Dieu puisse être implorée, et son courroux désarmé par les prières et les sacrifices de quelques âmes fidèles et serventes sans cesse prosternées pour demander grâce et pour détourner les fléaux de la tête des coupables — cette idée (que rêvaient plus que jamais des temps comme les nôtres) est une troisième idée incomprise et rejetée de ceux qui ont limité leur croyance à la puissance de l'intercession.

Et à ceux qui nient la valeur des actes de souffrance et de mortification volontaire, à ceux qui disent: "Pourquoi souffrir? il n'y a

pas de plus haute vertu que de jouir raisonnablement des biens de la vie?" Comment faire comprendre cette réponse de quelques âmes (qui est une quatrième idée contemplative)? Parce que celui qui nous a aimés plus qu'aucune créature ne nous aimera jamais, a voulu souffrir et mourir pour nous, et qu'en retour nous voulons l'aimer uniquement et souffrir pour lui et avec lui pour nos frères?"

Enfin le souvenir de Madeleine, — premier modèle de contemplation et d'amour parfait! — Madeleine, immobile aux pieds du Sauveur, fut protégée par Lui contre le saint empressément de sa sœur par ces douces paroles: "Marie a choisi la meilleure part (1)," et l'Eglise, attentive aux moindres paroles de son maître, tout en secondant et béniissant la vie active et dans le monde et dans le cloître, garde une place pour un petit nombre de ses enfants que le même amour retient, comme Madeleine aux pieds de Jésus-Christ et nous dit comme lui: "Laissez-les, elles ont choisi la meilleure part!"

Voilà en quelques mots bien faibles et incomplets pourquoi nous respectons la haute et rare vocation de ces âmes contemplatives, pourquoi il nous est impossible d'espérer que personne hors de l'Eglise partage ce respect. Mais, en même temps il nous semble que dans cet exposé, s'il n'y a rien qui ait pour ceux-là une utilité visible, il n'y a rien non plus qui doive leur inspirer un sentiment plus hostile que l'oubli — et c'est tout ce que nous réclamons d'eux. Oubliez-les, ces âmes — laissez-les dans leur repos et leur silence, et ne pensez pas à elles, même pour les plaindre, car il se pourrait que votre pitié tombât sur les créatures de ce monde les plus dignes d'en vie.

Ceci, sans doute, paraîtra une exagération ou une énigme; et nous-mêmes, qui avons le cœur et l'esprit remplis de toutes les affections et de toutes les pensées de la terre, et qui y sommes enchaînés par mille liens que nous ne songeons pas à rompre, nous nous étions souvenus de cette inconcevable félicité des âmes séparées de tout; mais nous y croyons, et, en voyant ce que peut pour le bonheur le seul amour de Dieu, même en ce monde, nous avons senti nos desirs se détacher un peu des choses visibles et s'élever vers les invisibles, qui sont, en définitive, la vraie destination de tous. Et ce n'est pas la moindre des leçons qu'on reçoit à travers ces grilles, dont on approche souvent avec effroi, mais qu'il arrive parfois de quitter avec la pensée que l'esclavage et la douleur sont du côté où nous nous trouvons, et que nous laissons de l'autre la liberté et le bonheur.

Or, le bonheur n'est pas dans ce monde, chose si commune à posséder ou si facile à donner aux autres, qu'on ait le droit de le disputer à ceux qui le trouvent sans nuire à personne; il est donc bon que tout le monde sache que du fond de ce qu'on a appelé des prisons, il s'élève des chants de triomphe et d'allégresse tels qu'aucun lieu de la terre n'en entend de semblables. Cela est étrange, peut-être, — mais cela est ainsi, — et, chose plus surprenante encore, pour le monde qui croit au moins avoir le monopole de l'esprit, et qui regarde comme insensés ceux qui vivent absolument hors de lui et sans lui, c'est qu'il est sorti de ces retraits des écrits merveilleux, qui ont manifesté à tous que l'intelligence s'y développe et s'y élève autant que l'âme. La seule différence entre ceux qui cultivent ces dons au milieu du monde et ceux qui les

(1) Saint-Luc, x, 42.

possèdent dans le cloître, c'est que l'humilité (sans laquelle il n'existe aucune vertu religieuse) est inséparable de ceux-ci, et s'y trouve aussi intimement unie au génie de sainte Thérèse qu'aux œuvres héroïques d'une Sœur de la Charité.

Et maintenant, sans discuter davantage ces faits ou ce qui les produit, reconnaissons du moins avec un écrivain du dix-septième siècle (bien versé lui-même dans les profonds mystères de la vie contemplative), "qu'il n'appartient qu'aux insensés et aux impies de rejeter comme fausses les choses élevées et secrètes, parce qu'elles ne leur sont pas connues, — et de ne pas ajouter foi aux plus honnêtes gens du monde lorsqu'ils parlent de des choses de Dieu sur ce que leur propre expérience leur en a appris (1)."

Sans doute, je ne veux pas conclure de tout ceci que les ordres religieux aient échappé aux misères ou aux imperfections inhérentes à toutes les choses humaines — mais je dis (et tous ceux qui les ont mieux connus ont dit de même) qu'il n'y a nulle proportion entre ces tâches particulières et les poids immenses des vertus qui ont été pratiquées, et des bienfaits qui ont été répandus par eux; — je dis qu'ils ont porté l'âme humaine à un degré de hauteur inconnu auparavant, et qu'en ce sens ils ont honoré l'humanité tout entière. Je dis que les femmes en particulier doivent une reconnaissance et un amour spécial à celles qui ont glorifié leur sexe par de tels exemples d'angélique pureté et d'énergique courage; — je dis enfin, que s'il faut les frapper parce que dans la durée des siècles il s'est trouvé quelques exemples d'infidélité à une si haute vocation, il n'est aucune institution humaine qui doive être épargnée. Les meilleures ont plus ou moins failli en mille circonstances, et s'il fallait être sans reproche pour jeter la première pierre aux ordres religieux — nous ne voyons pas trop dans quelle réunion d'hommes en ce monde pourrait se trouver la main qui les frapperait.

Et à ceux qui, sans accepter aucune imputation contre la vie religieuse, lui sont opposés par les principes d'un christianisme qu'ils croient plus pur que celui-là, nous rappellerons ces paroles sorties de la bouche divine:

"SI VOUS VOULEZ ÊTRE PARFAITS, ALLEZ, VENDEZ CE QUE VOUS POSSEDEZ ET LE DONNEZ AUX PAUVRES; VOUS AUREZ UN TRÉSOR AU CIEL."

Et celles-ci:

"QUICONQUE AURA QUITTÉ SA MAISON, OU SES FRÈRES, OU SES SŒURS, OU SON PÈRE, OU SA MÈRE, OU SA FEMME, OU SES TERRES POUR MON NOM, RECEVRA LE CENTUPLE, ET POSSEDERA LA VIE ÉTERNELLE. (2)"

Et nous leur demanderons OU, dans toute la chrétienté, ces paroles auraient aujourd'hui une application, si l'Eglise catholique, par ses conseils de perfection, qui sont la règle de la vie religieuse, ne destinait pas un certain nombre de ses enfants à les réaliser?

Londres, le 21 mars 1851.

P. C.

(1) Card. Boss.

(2) St.-Mat. XIX, 21-29.

FRUITS DE LA

LE MONTAGNARD

OU LES

DEUX RÉPUBLIQUES.

1793—1848.

(Seconde partie—1848.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.

C. D. V.

CHAPITRE TROISIÈME.

(Suite.)

—Da... da... da..., comme tu es pressé; on dirait que le soleil va nous riffer tous dans cinq minutes. Sois calme et jubilant; mon bon, les papiers se dorlètent paisiblement sur mon estomac.

Marini laissa échapper une exclamation de joie.

—Donne vite, dit-il.

—Ce vieux rhum! nous le cachons donc aujourd'hui à papa, à ce pauvre petit papa qui a bien travaillé. Donnons, donnons.

L'italien se leva brusquement, ouvrit une armoire, posa sur la cheminée une bouteille et un verre.

—Un verre, un seul, reprit l'autre; tu prends donc Forin pour un lépreux ou un goinfre; allons donc! un seul verre ça boite comme moi avec mon outil de bois, ajouta-t-il en frappant sur sa jambe.

—J'ai mal à la gorge, ce soir, répondit Marini tout en versant un verre de rhum au nouveau venu.

La vue du liquide adoré dérida complètement le visage de Forin; il se versa en arrière sur sa chaise dans un sentiment de douce extase, et dit de son air le plus galant:

—Viens à moi, douce ambrosie.

—En une gorgée le contenu du verre avait disparu.

—Maintenant, vieux, verse encore, verse toujours, et passons aux paperasses; voici la chose:

Et il tira de dessous son gilet un paquet de papiers attaché avec un petit cordonnet.

—Je te prie de remarquer, signor Marini, avec quel soin ils sont ouïllés.

—Forin, dit Marini en prenant les papiers, tu es un grand homme et je te vote des remerciements.

—Avec ce verre de Rhum que j'envoie rejoindre ses compagnons illustres.

—Marini, sans se donner le temps même de s'asseoir devant son bureau, habitude classique, avait arraché l'enveloppe, et d'un oeil averti, interrogateur, parcourait les papiers.

Forin buvait sans désemparer une quantité innombrable de petits verres, en les accompagnant d'allocutions variées. Déjà son oeil pé-

tillait et un grognement de satisfaction se traînait comme un murmure sur ses lèvres.

C'est bien cela... disait l'italien; avec ces aimables renseignements, on pourra commencer à battre en brèche ce cher La Vrillière; mais cet homme... tu ne me dis rien de cet homme?

—On le possède, vieux.

—Ah! s'écria Marini, en se levant tout droit.

—Décidément ton rhum est excellent, petit Marini de mon cœur.

Un rayon d'immense contentement illuminait le visage de l'italien, d'ordinaire si froid et si impassible.

—Eh bien! Forin, dit-il d'une voix qui essayait d'être enjouée, il y en a encore dans un bon coin qui demandent à fraterniser avec toi.

—Vive la fraternité du rhum!... s'écria celui-ci en déglutissant son vingtième verre, je fraternise... vive la république!... Quand nous l'aurons créée sur toute la surface du globe, je demande à être déglutateur de la patrie. Je commence à marquer, assieds-toi.

Ici, Forin se redressa en homme qui sait la valeur de ses paroles; il abaissa ses paupières sur ses yeux, passa sa main sur son front, et, s'adressant contre la cheminée, il reprit d'une voix plus accentuée:

—Tu comprends, signor Marini, que je savais mon affaire; je me suis installé dans le village en homme qui mange bien, et surtout qui sait boire... Vois-tu, ça pose un homme tout de suite dans l'opinion publique; on se

dit: voilà un crâne tape à l'œil qui pratique la chose; j'ai fait jaser les vieux et les jeunes, tout ça cause comme des serins; mais pour boire, ça ne boit pas plus qu'une planche... Vois-tu, la jeunesse d'aujourd'hui, ça n'a pas de creux, ça ne veut pas une chique.

Celui qui eût pu assister à cette scène eût vu sur la physionomie de l'italien à quel point l'impatientait ce flot de paroles confuses et sans suite; mais si d'un côté Marini se maîtrisait, de l'autre Forin était trop occupé de sa narration pour penser à autre chose. Aussi continuait-il en jetant de temps à autre un coup d'œil rapide sur la bouteille, comme s'il eût eu peur que celle-ci ne lui échappât.

—Ceci est une appréciation pratique que moi m'inspire la circonstance; quand on ne boit pas... suffit. Je suis donc allé à la mairie. J'ai appris au maire que j'étais un intime de la famille royale; ça lui a plu tout de suite, à cet homme. Je lui ai dit que c'était une infamie qu'il ne fut pas décoré, lui, sa femme et ses enfants, et que je ferais mon rapport, et je lui ai conté mon histoire... alors, nous nous sommes mis à fureter ensemble les vieux papiers, que ça sentait la république une et indivisible à réjouir le cœur, et j'ai trouvé tout ce qu'il me fallait. En voilà un crâne sabotier qui allait bien, comme il travaillait l'aristocratie! Autant de vous, autant de riffer... il fallait se cailler promptement ou bien crier! plus de tête sur les épaules.

On voit que Forin empruntait le pittoresque langage du vocabulaire ordinaire de l'argot, et en semait, par-ci par-là, quelques mots

pour animer la conversation et lui donner un tour agréable.

—J'ai pris, ajouta-t-il, tout ce que j'ai trouvé de plus joli à son endroit.

Et le vieux serviteur des Castelnois?

—Tu vas plus vite que les violons; un petit verre, et suis bien mon intéressante narration; elle va commencer à être touchante de fond en comble... Le vieux, l'ancien des Castelnois a quitté le pays; mais il venait quelquefois voir l'endroit où était le château, et où il y a maintenant des pierres et de l'herbe; ça dessèche de parler, verse un petit verre, Marini, les autres s'ennuient tout seuls. Je continue; tu sais, j'ai le cœur peu doux et l'œil peu larcymoyant; mais quand je pense au vieux là-bas, ça me retourne et je de viens un vrai canard.

En effet, le visage de Forin venait de prendre, malgré lui, un caractère sérieux, et le cynisme habituel en avait disparu; c'est qu'il y a toujours en nous, quelque flétrie que soit notre nature, un coin caché, ignoré de nous-mêmes, où se réfugie, silencieux et les ailes brisées, l'ange gardien de notre cœur. Forin, tout abruti qu'il était au contact des mauvaises passions, n'était pas encore entièrement un misérable, et une corde avait résonné en lui, semblable à cette voix dans le désert qui se meurt sans écho.

Marini bouillait d'impatience.

—Tu grilles, mon Italien, dit Forin d'un air narquois. Patience, comme disent les gens de ta nation; voilà que j'arrive.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 21 NOVEMBRE 1851.

PREMIERE PAGE:—Un mot de vérité sur la vie religieuse des femmes (suite et fin). FEUILLETON:—LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLICAINS:—1793—1848.—Seconde partie, 1848.—(Suite.)

NOUVELLES D'EUROPE.

L'Africa arrivé le 19, sur les 3 heures p. m. à New-York, n'apporte que peu de nouvelles. Le prix du coton et celui de la fleur avaient haussé.

Kossuth a fait de nombreuses adresses au peuple et a reçu dans plusieurs villes d'Angleterre l'accueil le plus hospitalier.

FRANCE.—Le nouveau ministre de la justice, M. Corbin, a refusé d'entrer en charge. Il est remplacé par M. David. Le message de Louis Napoléon est long et d'une nature conciliante. Il commence par exprimer le désir de conserver les institutions existantes et il dénonce les anarchistes. Il donne un rapport sur chaque département.

Le ministère avait essayé une défitte et on s'attendait à un remaniement. Les journaux républicains étaient satisfaits de l'aspect des choses et du suffrage universel que le Siècle considère comme rendant toute guerre civile impossible. La nouvelle que le président avait l'intention de s'adresser au peuple pour sa réélection, en novembre prochain, est formellement désavouée par la Patrie, vraisemblablement d'une manière officielle.

La lettre suivante, adressée à Mgr. de Montréal, a été écrite sur uer en vue du Havre, par Mgr. Prince, à la date du 31 octobre:—

Monseigneur,

Nous voilà, grâce à Marie, en vue du Havre. Y rentrerons-nous avec la marée du soir, assez à temps pour célébrer la Toussaint sur la terre de nos pères! Tous le désirent, mais personne plus que mes compagnons et moi. La traversée n'a pas été mauvaise; nous nous sommes assez bien tirés, après la maladie générale du premier jour, qui nous a privés de tout exercice le dimanche. Le 26, 27 dimanche, a été meilleur. Sur l'invitation du capitaine, nous avons fait un office régulier, sans avoir la messe, il est vrai, qui nous aurait été si bonne. (époque que le gros vent nous eût probablement empêché de la dire, discussions dans notre chaudière, mais un office de vêpres. A 2 heures donc, les banquettes du grand salon se garnissent de spectateurs et de spectatrices; on s'y préparait à tout voir, à tout entendre. Nous nous distribuons nos parties; l'un chante, l'autre prie et l'évêque officie. A près l'annonce et la désignation de l'office, sur l'invitation à tous les chrétiens d'adorer leur créateur, en union avec leurs frères d'Amérique et d'Europe, l'évêque, en camail et rochet, commence à nous le Veni Ste. On chante: *Esprit St. descendez en nous*; puis, M. Lalocque adresse à toute l'assistance un excellent discours, dans lequel il développe cette essentielle vérité que "l'homme se doit à Dieu, comme l'univers se donne à l'homme; que "le chrétien adorateur, seul est grand dans les humiliations de la prière, dans les élans de la reconnaissance; que "lui seul, en un mot, est roi de ce monde, parce que lui seul peut reporter ce monde à son auteur et s'unir aux "intelligences sur la terre et dans la gloire." Tout cela benoît, nous chantons des psaumes, un Capitule, un solennel, *Ave marie stella*, suivi de verset et d'oraison. Après une bonne heure, le président congédie la religieuse assistance en faisant des vœux pour que tous arrivent à bon port, à celui surtout de la bienheureuse éternité; ce qu'il conclut par le chant de la bénédiction épiscopale, que presque tous reçoivent à genoux. *Lauds Deo et Mariae* et sur terre et sur mer! Amen. Or, il y avait bien, dans cette réunion maritime, une dizaine de nationalités différentes, parmi lesquelles il faut compter un général chilien, un gouverneur de l'Honduras, un géologue de Berne, enfin une cinquantaine de passagers de chambre de bonne et très-intéressée compagnie. Du reste, le Humboldt procure toute l'aisance des meilleures hôtelleries, presque trop pour des pèlerins, même assez pour des malades. Néanmoins, bientôt, nous aimerons à être hors.

Nous ne séjournerons pas au Havre, peu à Rouen, plus à Paris, à Chartres, à Lyon; puis à Avignon et à Marseille, où nous espérons assister, le 25, au sacre de notre cher seigneur d'Avath, qui nous suivra de suite à Rome. J'écrirai de Marseille, mais ne pourrai vous donner notre adresse qu'à Rome.

J'ai le bonheur d'être, Monseigneur toujours votre, etc. J. C. E. DE MARTYROPOLIS.

Nouvelles de Rome.

Le Saint-Père, qui s'occupe, avec une sollicitude toute particulière, de l'amélioration du sort des classes pauvres et ouvrières, vient de prendre une résolution destinée, si elle est bien comprise et bien secondée, à exercer l'influence la plus salutaire sur l'avenir des familles nombreuses qui se livrent à l'exercice des métiers et des diverses industries. Cette mesure est la formation d'une commission spéciale, composée de cardinaux, de prélats, d'avocats, d'hommes du commerce et même d'un certain nombre d'industriels et de simples ouvriers, dont la mission est d'étudier la législation, maintenant oubliée, qui régit avant la première république les diverses corporations d'arts et métiers de la ville de Rome, et de la remettre en vigueur.

Cette législation, au dire des vieillards qui qui l'ont vue fonctionner, produisait les plus heureux résultats. Tous les métiers étaient réunis en corporation, et à la tête de chaque corporation deux ouvriers les plus intègres et en même temps les plus habiles exerçaient une sorte de pouvoir judiciaire, reconnu par les lois générales de l'Etat, où venaient ressortir toutes les questions qui s'élevaient entre les membres de la corporation eux-mêmes, ou avec leurs apprentis, ou enfin avec les personnes qui avaient quelques contestations au sujet du prix ou de la qualité d'un travail quelconque. Ces magistrats populaires, qui portaient le beau nom de consuls, avaient de plus un pouvoir disciplinaire sur tous les membres de la corporation; ils décernaient, sur le vu du travail, et après examen des garanties morales et religieuses de chaque aspirant, les brevets de maîtrise, exerçant une vigilance toute particulière sur les jeunes apprentis, et tenaient à honneur que la corporation conservât intacte sa renommée de moralité, de loyauté dans les transactions et d'habileté dans les divers travaux du métier.

On conçoit l'influence moralisatrice qu'une semblable institution devait exercer sur le corps dont tous les membres devenaient ainsi solidaires. Cette influence n'était pas moins charitable. Chaque corporation avait ses revenus propres, légués le plus souvent par ceux des membres qui arrivaient à la fortune, et qui, privés d'enfants et d'héritiers, laissaient les richesses que la bénédiction de Dieu avait accordées à leur travail, à leurs frères de la corporation. Avec ces revenus on élevait, on faisait instruire et on maintenait en apprentissage les enfants privés par la mort ou par la maladie, ou par des revers de fortune de leurs parents, des ressources suffisantes; on dotait les jeunes filles que leur pauvreté empêchait de trouver un mari; on soignait les malades, soit dans l'hôpital de la corporation, si elle en avait un, soit dans leur domicile; on donnait des pensions aux veuves et aux vieux ouvriers qui avaient usé leurs forces et à qui leurs bras ne pouvaient plus gagner le pain de chaque jour.

Si la corporation moralisait et soulageait corporellement, elle avait surtout une influence religieuse, source et principe de tous les biens. Un grand nombre de corporations les plus considérables avaient une église, le plus souvent très-richement dotée; celles d'une moindre importance réunissaient leurs efforts et parvenaient ainsi à élever leur église, et quelque fois c'était un véritable monument; c'est à l'aide d'une association pareille que treize corps de métiers différents avaient élevé la belle église de Santa-Maria-del-Orto, ainsi nommée parce que c'étaient les jardiniers qui avaient le plus contribué à sa construction et à sa dotation. Cette église est encore brillante de tout son éclat; elle appartient encore aux corporations qui la firent élever, et le 25 septembre dernier, elle a eu l'honneur d'être visitée par le Souverain-Pontife, qui daigna admettre au baise-main le pied les nombreux confrères, et voulut bien, dans son insigne bonté, communiquer ses vœux pour le rétablissement et la restauration de cette belle œuvre des associations ouvrières.

Des églises fondées à Rome sous cette inspiration et destinées aux réunions des corporations sont encore très nombreuses. Les boulangers ont Santa-Maria-di-Loreto, sur la place Trajane; les pharmaciens, San-Lorenzo-in-Miranda, au Camp-Vaccino; les charpentiers,

San-Giuseppe, sur la prison-Mamertine; les libraires, Santa-Barbara; les palefreniers, Santa-Anna, au Borgo; les serruriers, San-Elligio, etc. Ainsi de presque tous les corps d'art. Les artistes eux-mêmes ont Santa-Martin et San-Luca, au Foro-Romano. Dans la plupart de ces églises il existe de nombreuses compositions exclusivement des ouvriers de la profession, et l'office s'y chante régulièrement tous les dimanches et tous les jours de fêtes. La partie religieuse subsiste donc à peu près tout entière; il ne reste plus qu'à ressusciter la partie civile et administrative, et c'est le but que le Saint-Père a assigné aux investigations et aux travaux de la commission dont nous annonçons l'établissement. C'est la preuve que tout ce qui est fortement imprégné de l'esprit catholique a bien de la peine à mourir. Le côté matériel peut vieillir, peut même tomber en dissolution, mais la vie reste tant que le germe chrétien n'est pas mort.

Tout ce qui s'appuie sur l'Eglise participe en quelque chose à son immortalité, à la différence de toutes ces associations inventées par M. Saint-Simon, par M. Fourier, par M. Blanc et par tant d'autres, et que le même jour voit éclore et mourir. L'esprit de vie leur fait défaut; livrés, sans aucun contre-poids, aux rivalités de l'esprit humain et de l'intérêt particulier, au lieu d'unir, elles déshonorent; au lieu d'augmenter l'esprit de charité, elles l'étouffent, et c'est le plus souvent en Cour d'assises ou en police correctionnelle qu'elles vont terminer une existence qui n'a été signalée que par des haines, des divisions, des ruines et des scandales. Les questions sociales, comme on les appelle, les questions d'existence et d'organisation du travail ne peuvent point se résoudre en dehors du catholicisme; c'est une vérité que les réformateurs et leurs vains essais se chargeront de mettre de plus en plus en lumière. Puisse l'expérience nous éclairer enfin et nous faire recourir à la seule solution qui renferme la vie et le salut!

CANADA.

Sur quoi s'appuie l'agitation Démocratique.

Peu d'années se sont écoulées depuis la dernière époque à laquelle le parti canadien-français, instruit par le passé, adhéra à cette politique prudente et conciliatrice, qui sait attendre comme elle sait réclamer, et qui approuvait alors un homme que ses compatriotes n'ont plus maintenant pour chef.

Que cet homme, ce citoyen, si l'on veut, cet orateur, ait déserté la cause commune, est-il besoin de le prouver? S'il ne fallait que cela, nous n'hésiterions pas à fournir cette preuve tangible.

Un parti plus enthousiaste que réformateur, a fait pis encore en compromettant au prix des dissensions, cette même cause qu'il avait approuvée et qu'il abandonna bientôt pour s'attacher à cet homme dont il a fait la personification vivante des intérêts publics dans un système en dehors, non seulement de la voie constitutionnelle, mais même en dehors des possibilités de la politique.

Il en résulte qu'en ce moment où il s'agit de la réalité, on ne saurait plus voir dans le nom de M. Papineau le symbole du patriotisme et de la concorde, mais plutôt un signal de division, de lutes anarchiques commencées en 1848 par des manifestes et perpétuées en 1851 par les bulletins électoraux de l'Avenir.

Le candidat, assurément très respectable, dont nous parlons, peut ne pas acquiescer sur tous les points aux idées des doctrines politiques qui, de libéraux qu'ils étaient, rationnellement, en 1848, sont enfin tombés au rouge en 1851; mais nous tenons à rappeler que c'est bien ce même candidat qu'ils prennent encore aujourd'hui pour chef.

Or, n'est-ce pas ce même parti qui dans un temps répudia l'Union des deux Provinces parce qu'elle tendait à noyer l'élément Canadien-français, et qui, dans un autre, appelle l'annexion, comme si l'annexion n'était pas elle-même un gage plus assuré de ce malheur? Nous pourrions lui demander encore si, en d'autres ten ps, il n'admettait pas une nationalité, tandis qu'aujourd'hui il conteste à la nationalité le pouvoir d'exister, rationnellement et

de fait. Nous sommes sûr qu'il répondrait affirmativement sur ce point, s'il répondait. Le parti a donc essentiellement altéré son drapeau.

Rappelons encore dans cette récapitulation sommaire, sur quelles bases il a prétendu arriver à la réalisation de ses plans démocratiques.

Le point culminant de sa polémique toujours violente, toujours accusatrice, ça été la corruption ministérielle, mais la corruption articulée, jamais la corruption prouvée, si ce n'est par des déductions de cette chose même qu'il aurait fallu démontrer au point de départ. Ce sujet pourrait être à lui seul la matière d'un chapitre.

Corruption! Il n'y a pas même une idée dans ce mot qu'on a rendu sonore, que l'on oblige presque d'accepter comme un fait. Qu'on nous dise donc une bonne fois quel intérêt les ministres passés ont eu, quel intérêt les ministres d'aujourd'hui peuvent avoir eux-mêmes à corrompre, et pourquoi le feraient-ils?

Le bulletin électoral a donné le mot de l'énigme. C'est, dit-il, que la corruption est un moyen de se maintenir au pouvoir. Mais vous ne supposez pas au moins que la liste civile puisse servir d'aliment à cette corruption ministérielle? La supposition est d'une absurdité trop évidente pour obtenir crédit, même en un temps d'élections. Vous serez donc réduits à dire qu'il y a des ministres assez bons spéculateurs pour joindre leur argent, la juste indemnité de leurs services, leur fortune peut-être, en pâture à la corruption, pour le seul plaisir de corrompre, et sans aucun bénéfice personnel; hypothèse qui à tous égards vaut la précédente.

Restent néanmoins les octrois publics, les mesures législatives nécessitant des votes de deniers. Ce sont là des faits que des démocrates osent bien souvent dénoncer pour des actes de corruption en appelant à leur aide des considérants de toute espèce qui n'ont jamais une bien grande valeur, puis, en définitive ils n'incriminent que les intentions; tactique des moins difficiles et qu'on ne mettra certainement jamais au nombre des plus honnêtes.

Si, au lieu de le répudier, nous adoptions un pareil système, celui d'attaquer la législature entière du pays en lui attribuant, ainsi qu'aux ministres, des intentions coupables (chose que ne se permettait pas pour la France les démocrates-médés qui veulent aussi y renouveler toute chose) et de regarder comme légitimes et convenants les moyens dont il suggère l'emploi, serait-il un ministère, une chambre de composition démocratique en état de tenir tête à une opposition à laquelle ce système servirait de base? Le sens commun a déjà répondu. Voilà cependant où même l'absolutisme démocratique du Bas-Canada.

Il n'y aurait pourtant aucun mal à prendre au mot les démocratiseurs du moment. Si on les en croit, la politique qui n'est pas leur politique, les hommes qui ne sont pas leurs hommes n'ont rien à faire et ne peuvent rien pour le bien public. Nous nous permettons d'en inférer:

Que les démocrates, s'ils arrivent au pouvoir, seront capables, par l'irrésistible ascendant de leurs systèmes, aussi bien que par leur infériorité collective, d'effectuer sous le plus court délai que l'on jugera bon de leur prescrire (autrement il y aurait corruption dans le retard) de procurer au peuple toutes les réformes gouvernementales, industrielles et politiques à la fois;

Qu'ainsi, les notions économiques et gouvernementales, dans les limites des besoins et du vrai, étant par privilège spécial le partage du cabinet démocratique, les plans qu'il mettra au jour et les mesures qu'il proposera, réalisant à la lettre la perfection idéale du genre, pas une voix ne s'élèvera, dans l'enceinte parlementaire, ni en dehors, que ce soit pour leur accorder une approbation enthousiaste et en honorer la source par un hommage; ce résultat étant le produit nécessaire de la véritable démocratie;

Que néanmoins, au cas que le contraire n'arrive, ou s'il y avait symptôme d'un résultat tout autre, ce sera l'impérieux devoir du ministère démocrate d'engager ses amis de la chambre basse à ne le point favoriser de leurs votes, en considération de ce que cet appui

donné par les membres de l'assemblée législative au cabinet qui mérite leur confiance, prouve évidemment corruption de la part du dit cabinet, et servilité de la part de ses dits souteneurs;

Que, quoiqu'il en soit, et dans tous les cas où il sera question d'améliorations importantes ou mineures, devant nécessiter des saignées quelconques à la bourse publique, les octrois d'argent étant d'ailleurs une affaire délicate, entraînant une grande responsabilité, et la décision du ministère démocrate et les votes de ses adhérents sur ces mesures pouvant paraître constituer chose comme ce que l'on désigne par les mots dilapidation des deniers publics, il est de règle qu'en ce cas le dit ministère enverra à fond de cale son libre arbitre ainsi que la chose projetée, laissant le peuple faire comme il pourra, en attendant mieux;

Qu'aucun cas il ne sera permis au ministère démocrate d'appeler aux charges et aux emplois publics des hommes qu'il aura pour amis, attendu que, par ce seul fait, il demeurera atteint et dûment convaincu de corruption au premier chef;

Que, pour s'épargner ce douloureux reproche, et jetant aux orties ces "cellités" que l'on décore des singuliers noms de convenances morales et de raison publique, il n'appellera aux emplois en général que ses ennemis politiques, sûr d'avance de contribuer par là au fonctionnement parfait des institutions et du gouvernement;

Que ses ennemis politiques refusant d'accepter aucun emploi, alors il faudra bien ne pas nommer du tout aux emplois publics; ce qui s'appellera être conséquent;

Qu'aussi, désirant être vraiment sans peur et sans reproche, le cabinet démocrate qui n'aura accepté le pouvoir qu'afin de donner par lui-même l'exemple du gouvernement parfait et impeccable aux autres, ne fera pour ainsi dire qu'apparaître sur les banquettes ministérielles et s'empressera de les céder au plus vite à d'autres occupants pour donner au peuple la preuve la plus éloquente de son indifférence pour les honneurs et de son juste mépris pour les emplois qui rapportent de l'argent, etc.

Pour fermer sans doute les voies aux corruptions futures, on a imaginé un programme en 29 articles. La nature quelque peu contradictoire et les impossibilités de ce programme n'empêchent point ses auteurs de continuer à le stéréotyper dans les colonnes de l'Avenir comme un monument impérissable de sagesse. Mais on refuse de s'expliquer sur ce qu'il y a, selon nous, de plus important. Les auteurs du programme permettent-ils que l'on soit démocrate sans en admettre indistinctement tous les articles, ou faut-il pour cela s'incliner devant la majesté de l'ensemble? Au premier cas, il serait donc permis d'accepter tel ou tel article, condition bien honnête de penser pour soi; ce qui approcherait fort d'être ministériel; au second cas, c'est, il nous semble, de la part de quelques individus, qui ne sont pas le peuple, une sorte d'irrévérence envers la souveraineté du peuple, qu'ils proclament, (voyez les bulletins) que de lui poser ainsi 29 articles sur le ton d'un ultimatum. Il n'y a de républicains, selon nous, que ceux qui se font les vœux de la souveraineté populaire au lieu d'en être les dictateurs.

Dépendant, il y a exception à toute règle, même aux programmes démocratiques. M. Papineau est hostile à l'abolition de la tenure seigneuriale, l'un des fers articles du programme, et le parti veut cependant élire M. Papineau. Pourquoi? nous l'ignorons longtemps; sans doute!

Mais ce qu'il y a de passablement étrange, c'est que, dans une réunion de démocrates de Montréal, tons amis chaleureux de M. Papineau, l'on vient de proclamer les candidats nouveaux la nécessité de réclamer l'abolition de la tenure seigneuriale!

N'avons-nous pas raison de dire que le parti démocrate n'utilise comme à plaisir le programme qu'il impose? C'est nécessairement de sa part une grande inconscience. Les électeurs en prendront acte.

Nous ne demanderons pas s'il était plus mal à M. Lafontaine d'opiner contre la réforme électorale basée sur la population qu'il n'est à M. Papineau d'être le partisan décidé

—Bien lentement, murmura Marini, qui mordillait une plume entre ses dents.

—Où perchait-il? Impossible de le savoir; ma foi! j'allais filer avec mes papiers sans faute de mieux. Lorsqu'un matin, j'étais en train de tuer des verres de Kirin; j'entends dire à côté de moi: tiens! le vieux qui passe. Je fais un bond.... Le vieux!... qui?... quoi?... qu'est-ce?... J'avale mon verre et je file; je le rattrape qui montait un petit chemin, j'engage la conversation, et, sans avoir l'air de rien, je prononce le nom du sabotier Barasson... Nom d'un petit verre! si vous aviez vu, il s'est arrêté court comme si une coulèuvre lui avait piqué le talon, et voilà qu'il me raconte tout au long l'histoire de Barasson... Sapristi! quel coquin!... J'en ai bien vu, mais pas de cette force-là. Et pendant que le vieux parlait, la sueur lui coulait le long des joues, il avait de grosses larmes dans les yeux; je ne savais plus où j'en étais. "Pauvre vieux! que je lui dis en lui serrant la main, et là, sucrédieu, de grand cœur, c'est pas possible!..."

—Pas possible! qu'il me dit; j'en ai la preuve: —"Si c'est vrai?... Comme Dieu existe." —L'on ne m'avait pas trompé, murmura Marini, qui écoutait avec attention et avait les yeux attachés sur le visage de Forin. Continue.

—Sapredieu! j'en'ai pas pu m'empêcher de lui dire, en v'là un fameux brigand auquel ce serait doux et plein d'agrément de torré le cou comme à un canard.

—"J'en ai les preuves! j'en ai les preuves!..." répétait le vieux en tremblant de tous ses membres.

—Eh bien! cet excellent sabotier à un fils. —"Un fils! et qu'est-ce qu'on lui fait?... On le dorlote tout comme un poulet gras et on l'aime comme du vieux vin, vu qu'il a trois millions.... "Que son père a volés!... me cria l'autre... Un fils!... un fils!... où est-il?... "A Paris... à Paris." "Oh! si je pouvais y aller!" Alors je calcule mon effet et je lui dis: "Ça peut se faire, vous m'avez l'air d'un brave homme avec vos cheveux blancs; j'y vais, nous partons ensemble.

—Bravo! s'écria Marini; et il est à Paris? —Comme toi-z-et moi. —C'est un coup de maître pour notre association.

—Que dis-tu de l'ami Forin? —Je dis que s'il a besoin d'argent il n'a qu'à parler.

—Je parle, et je demande un joli petit papier carré; pas une coupure, bien entendu. —Tu l'as mérité; signe ce reçu et voilà. —Je vais apposer mon paraphe paternel et maternel.

—Maintenant, écoute. —Je t'écoute et je bois. —Comment s'appelle le vieux? —Benoist.

—Où demeure-t-il? —Rue des Prouvaires N. O. 2, dans un garni.

—Tu m'y mèneras demain, il faut qu'il se

tienne tranquille jusqu'au jour où on aura besoin de lui.

Marini, après avoir écrit le nom et l'adresse, se leva et s'arrêta tout étonné devant Forin: —Qu'est-ce que tu fais donc?

—Je termine, balbutia Forin, qui tenait à deux mains la bouteille et buvait à même. Eh bien! qu'est-ce que c'est, continua-t-il en trébuchant, tu danses sur tes quilles! Forin, mon bonhomme, respectons l'équilibre. Est-ce... que... tu... n'es... plus... de... la... partie?... Forin, voyons, dit Marini en s'avancant, laisse cette bouteille, tu as déjà trop bu.

—Trop bu?... Qu'est-ce... qui... à... dit... ça...? Forin... n'es... plus... jamais... à... à...?... apprends... cela... paltoquet... Ma... a... ri... ni... Et il avala d'un trait le reste de la bouteille. Appuyé du dos contre la cheminée, il resta un instant debout, les yeux ouverts, les lèvres pendantes.

Puis, tout d'un coup, il glissa sur son unique talon et tomba en travers du cabinet. La bouteille qu'il tenait encore à la main se brisa en mille morceaux.

—Allons, bon, fit Marini en se penchant sur lui, en voilà bien d'une autre.

Les lèvres de Forin s'agitèrent nerveusement; mais ses yeux étaient fermés et de grosses gouttes d'eau coulaient sur son visage comme s'il eût été trempé par une pluie d'orage; sa jambe de bois et sa jambe naturelle s'étaient arrangées pour le mieux et fraternisaient ensemble de bonne grâce.

—Forin!... Forin!... répétait Marini en secouant l'ivrogne; il se fait tard, tu ne peux pas rester ici.

Mais celui-ci n'appartenait déjà plus aux choses de ce monde et était plongé dans un sommeil léthargique, agité toutefois de minutes en minutes par des crispations convulsives.

Marini ne tarda pas à s'apercevoir de l'insuffisance de ses efforts.

—Que le diable l'emporte!... gromela-t-il entre ses dents en poussant du pied le corps étendu.

Et il ouvrit la porte de la petite pièce qui lui servait de chambre à coucher.

Peu à peu sa mauvaise humeur disparut; car il calculait dans sa pensée les heureux résultats du voyage de Forin.

Il ne tarda pas à se coucher. Tout en éteignant sa lumière, il murmura à demi voix d'un air de satisfaction: —C'est égal, je peux dire comme Titus: —Je n'ai pas perdu ma journée; le La Vrière n'a qu'à bien se tenir.

Et ce fut là toute sa pensée...

CHAPITRE QUATRIÈME.

Quittons les habitudes de la chaumière et leurs joies excentriques, quittons l'Italien Marini et les patriotes conspirateurs...

nous avons suivi pas à pas dans les jours néfastes de la révolution. Le roi Louis XVIII, en récompense de tant de services loyalement rendus, de tant de sang noblement versé, l'a nommé duc et pair après la seconde restauration.

Le duc De Saverney a quatre-vingts ans. Mais ces hommes, dont la jeunesse vigoureuse et triste à la fois, n'a été que combats et rudes épreuves, et dont la vie s'est passée loin des molles joies des boudoirs et des fêtes, avait cette belle et austère vieillesse que Dieu donne à ses élus; leurs visages portaient l'empreinte des mâles vertus qui les avaient distingués.

C'est qu'ils avaient assisté aux orielles époques de ce siècle si fécond en terribles événements, et que leur sang, comme celui des vieux guerriers du moyen âge, s'était nourri du choc des combats.

De tout temps la vie de ces hommes avait été épurée par les grands sacrifices et les grandes catastrophes; soldats ou martyrs, ils avaient vu tomber en cendres leurs plus chères croyances. Le renversement du trône et des autels, le meurtre du roi, le massacre de tons les leurs, telles étaient les douloureuses luites de ces existences marquées par la fatalité; la volonté inexorable du destin avait assis pêle-mêle enfants, hommes et vieillards au banquet de toutes les déceptions. Mais, pour les fortes natures, l'adversité n'est pas le pilon qui broie, c'est le creuset qui épure.

(A continuer.)

de la tenure seigneuriale; la question serait oiseuse pour les démocrates. N'ont-ils pas préemptoirement jugé que la liberté d'opinion qui est toujours une faute chez le premier est nécessairement une vertu chez le second? Nous ferons simplement cette observation:—S'il est permis de supprimer un article du programme, pourquoi n'en pas retrancher, deux, trois, ou même plus, autant qu'il s'en trouvera de contestables selon les cas et selon les personnes? Si tous ne sont pas obligatoirement, on a le droit de choisir; et alors nous ne voyons pas de quel droit les annexionnistes refuseraient la main aux ministériels. Si l'on prétend que M. Papineau ait le droit de dévier du programme, franchement nous n'admettons pas ce privilège en sa faveur, et nous concevons que beaucoup d'électeurs se rangeront de cet avis! Si, enfin, tel est le cas, si M. Papineau n'adopte pas le programme en son entier, dès ce moment il cesse, selon la pensée même de l'avenir, d'être le chef des démocrates qui cependant lui font hommage de leur encens et de leur appui pour l'élection prochaine. Le Bulletin de l'avenir doit en conscience instruire les électeurs sur la manière de résoudre ce problème.

On lit dans le Bulletin Electoral du 19 novembre:

« La Minerve et son parti disent encore que M. Papineau est opposé à l'abolition de la tenure seigneuriale.

« Eh bien, M. Papineau a déclaré en pleine Chambre que, quelque fût la détermination à laquelle la majorité de la Chambre en viendrait sur ce point, il se joindrait à elle.

« Et de fait, il a voté lorsqu'il était présent au Parlement, pour toutes les propositions qui étaient de nature à amener une solution.

C'est de la poudre aux yeux tout simplement. M. Papineau s'oppose à l'abolition de la Tenure; il le fait et recon. Il n'a pas voté, il ne votera point pour cette abolition; seulement, il se joindra à la majorité parlementaire. Mais quel besoin aura de M. Papineau, la majorité qui aura travaillé sans M. Papineau? Ce n'est pas concourir dans une législation que de l'approuver lorsqu'elle est faite, si on ne l'appuie avant tout de son vote. D'ailleurs, que M. Papineau ait voté pour toutes les mesures qui tendent à amener une solution, il est de fait qu'il n'a point voté pour amener cette solution de la Tenure dans le sens de l'abolir. La position de M. Papineau relativement à cet objet, demeure donc la même au point de vue des exigences du programme de l'avenir et de l'opinion des adversaires de la Tenure.

M. Alfred LaRoque a été désigné à la candidature de la ville par la presque totalité des délégués, en adjonction à l'hon. J. Young. M. Holmes, d'un autre côté, annonce par une lettre sa ferme intention de ne point se porter candidat avec M. L. J. Papineau. M. LaRoque se pose comme l'ami des réformes en observant bien à propos que "tout changement n'est pas réforme."

CORRESPONDANCES.

Charité de la Mère Gamelin.

[Nous sommes heureux d'ajouter aux chroniques de la Mère Gamelin, l'extrait suivant d'une lettre qu'un de nos plus distingués citoyens écrivait à sa dame, en novembre 1841. Et qui nous a été communiqué par une dame de cette ville, qui fut toujours la bonne amie et la fidèle collaboratrice de la femme morte, qu'une malade hélas! si courte, a ravie à la religion et à la patrie. C'est un ornement de plus à la couronne déjà si riche, qui ceint le front de la mère des pauvres, et un motif de consolation pour tant d'âmes charitables, qui aiment à se rappeler les œuvres dont la mémoire doit être impérissable, parce que ce sont des œuvres de justice et de charité. Avant tout, nous remercions la bonne dame qui a eu l'obligeance de nous communiquer ce document précieux; et nous rendons hommage au bon cœur qui a laissé couler sur le papier d'aussi touchants sentiments. Le séculier comme le prêtre, trouve donc dans la charité qui fait le caractère distinctif de sa religion, de bien douces émotions.]

Montréal, novembre 1841.

N'ayant rien de nouveau à vous marquer, je vais vous faire part des souvenirs qui me restent d'une visite que j'ai dernièrement faite dans la maison de providence établie par Mme. Gamelin.

Il y avait longtemps que je désirais aller voir Mme. Gamelin. La reconnaissance m'en faisait un devoir; car je vous ai souvent entretenu de toutes les peines que cette bonne dame s'était données pour secourir les pauvres prisonniers, et cela, dans un temps où un pouvoir sirocco faisait, pour ainsi dire, un crime de l'humanité et de la bienfaisance. Dans un temps bien mauvais, les femmes seules se montrèrent au-dessus des circonstances.

Les femmes, oui les femmes sont, sans contredit, la meilleure partie de la création. On dirait qu'elles ont l'instinct du bien et de la vertu, et elles sont ce que nous appelons ingénieuses et admirables, quand il s'agit de venir au secours de toutes les espèces d'infortunes. On dirait une mission spéciale qu'elles auraient reçue du Ciel, et qu'il faut qu'elles remplissent nécessairement. Rien ne les arrête: veilles, fatigues, dégoûts: elles surmontent tous les obstacles; elles bravent tout, et rien ne peut résister à l'ardeur de leur charité. Leur faiblesse physique, comparativement à l'homme, loin de donner à celui-ci une supériorité marquée par la nature, le place, suivant moi

dans une infériorité morale qui nous étonne d'autant plus, qu'on est moins en état d'en apprécier les causes. Mais, comme le dit un auteur qui ne m'abandonnera jamais: "La charité, l'amour explique tout, est capable de tout."

L'excellente femme dont je viens de parler ne trouvait plus dans les dangers de l'inquisition politique de malheureux compatriotes à secourir, à consoler, mais ses entraillies de chrétienne lui ont bientôt fait découvrir d'autres objets non moins dignes de sa sollicitude. Jetez donc de côté Le Courvè et tous les pompeux et élégants éloges du même genre, et venez avec moi chez madame Gamelin.

J'avais vu la charité chrétienne prendre sous sa protection l'infortunée dès son entrée dans le monde; j'avais vu le pauvre petit innocent enfant de la faiblesse, de l'amour, du crime ou de l'extrême misère, recueilli dès sa naissance, par les mains de la religion et sauvé d'une fin prématurée. Il me restait à voir l'humanité trouver les mêmes secours au bout de sa course. Mais ici ce ne sont plus des soins à donner à d'innocentes petites créatures, soins souvent payés par le doux sourire de l'enfance; c'est l'humanité dans sa déchéance, dans son état le plus déplorable, dans ses formes les plus repoussantes, j'oserais dire les plus hideuses. Bon Dieu! pourquoi ne pas mourir dans l'âge de la santé et de la force? Faut-il attendre que nous soyons cruellement abandonnés par les sens qui nous mettent en rapport avec tout ce qui nous ce toire, et surtout avec nos semblables? Pourquoi donc attendre que nous soyons assaillis par tout les infirmités et les douleurs qu'amène la vétusté de la machine corporelle, et lorsqu'il ne nous reste plus qu'une espèce de vie végétative, et que le sentiment de la souffrance. Eh bien, c'est lorsque, pour comble d'infortune, ces maux sont joints à la misère et au dénûment, que la vertu d'une femme est venue au secours de tous ces malheurs. Sans richesses, sans pouvoirs, sans moyens apparents, elle est venue à bout de mettre son plan à exécution. Encore un peu de temps, et elle aura bâti, avec l'aide de quelques dames charitables de Montréal, et sur un terrain qu'elle a acheté auprès de l'Évêché, un hospice spacieux et bien approprié à son objet. Le pouvoir civil a reconnu et sanctionné son existence, et l'Évêque de ce diocèse vient de lui donner un mandement d'institution. Ce mandement dont j'ai pris communication, inspire la tendre sollicitude et la douce pitié qui caractérisent ce vertueux prélat. Pour le présent, Mme Gamelin se trouve resserrée dans un bien petit local. Cependant, entrez-y et vous serez étonnée de l'ordre et de la propreté qui y régnent.

Une trentaine de vieilles femmes, qui seraient peut-être mortes de misère ou faute de soins, ont trouvé là un refuge contre la pauvreté, un asile de paix et de consolation, où elles reçoivent continuellement tous les secours qu'exigent la caducité jointe à la cécité, à la surdité, à la paralysie et à toutes les autres infirmités de la vieillesse. Ce sont presque toutes des sexagénaires ou octogénaires; on y trouve même des centenaires. Leurs âges réunis forment un total de 1845 ans.

Quel âge aviez-vous, ma bonne mère, quand les anglais ont pris le pays? J'avais quinze ans, monsieur—Vous rappelez-vous bien tout ce qui s'est passé dans ce temps? O, monsieur! tout comme si c'était aujourd'hui.—Et vous, (en m'adressant à sa voisine)—Etiez-vous mariée au siège de Québec? Non, pas encore, monsieur, mais j'étais grandette, et je me souviens bien que.... Bon jour, bonnes mères. (en m'adressant à toute la salle). Je reviendrai vous voir, je veux converser avec vous et m'instruire de l'histoire traditionnelle de mon pays. Aimez bien votre excellente bienfaitrice, respectez-la, et payez-la des soins qu'elle vous donne par votre obéissance et votre affection.—Et toutes celles qui pouvaient m'entendre, de faire, chacune à sa manière, son cri de reconnaissance.

Celles de ces pauvres femmes qui ne sont pas entièrement impotentes s'occupent à divers ouvrages. Les unes filent, les autres échiffent des morceaux d'étoffe avec les seuls doigts qui leur restent, les autres coupent et tiennent les lanières pour fabriquer des catalogues; celles-ci tricotent, celles-là font des poches et autres ouvrages appropriés à leur capacité. Celles qui ne peuvent travailler, prient, et j'en vis trois en adoration dans la petite chapelle où un prêtre vient tous les jours lire la messe. Au reste, elles sont toutes mises proprement et presque entièrement avec des étoffes fabriquées dans la maison.

Mme Gamelin est seule à la tête de cet établissement, sans autre aide qu'une bonne fille qui s'est vouée comme elle aux soins de la vieillesse infirme et pauvre. Elles n'ont guères d'assistance parmi leurs commensales, si ce n'est une jeune fille aveugle qui peut laver la vaisselle et balayer.

J'avais oublié de vous dire, ma chère amie, que la dame que j'accompagnais dans cette visite qui m'a inspiré tout ce que je viens de vous écrire, passant près du lit d'une pauvre vieille pour lui donner quelques bonbons qu'elle lui avait apportés, me donna une scène bien attendrissante. Cette vieille, octogénaire, que la dame avait recueillie et placée elle-même dans cette maison, ne l'eut pas plutôt aperçue qu'elle lui tendit les bras et la tint embrassée en fondant en larmes. C'étaient les larmes de la reconnaissance: je ne puis retienir les miennes.

J'avois que je n'ai pu laisser cet asile sans un sentiment d'admiration pour le zèle de l'excellente Mme Gamelin, et pour la source où elle a pu puiser la pensée et la force d'âme nécessaires pour accomplir une si bonne œuvre. Quelle est donc cette religion qui inspire d'aussi beaux, d'aussi touchants dévouements! Laissez les jouissances du monde, toutes les concours et les aisances de la vie, pour se consacrer exclusivement au soulagement de la misère! Et quelle misère, bon Dieu! Celle de la décrépitude la plus dégoû-

lante... A peine trouvez-vous chez un parent, chez un ami assez d'attachement et de courage pour surmonter toutes ces répugnances. J'abandonne tous les traités de morale: ils n'ont jamais donné à ceux qui n'en avaient pas. Je brûle tous les livres de controverses: ils ont fait de la religion une affaire d'esprit, de raisonnement, d'érudition, de calcul, et ils n'ont opéré que je sache aucune conversion à cette religion qui porte bien plus au cœur qu'à l'esprit. Oui, c'est dans ces institutions de la plus pure charité qu'il faut l'étudier pour la connaître, pour la comprendre, la chérir et l'adorer. La loi c'est l'amour. Je ne veux plus entrer dans de vaines disputes avec certains beaux esprits que je rencontre assez souvent: je les enverrai où j'ai retrouvé tout ce qu'il fallait pour renouveler chez moi de consolantes convictions, et ces sentiments qui font le bonheur de l'homme dans l'adversité, et qui m'ont tant allégé les souffrances de votre ami

J. J. GIROUARD.

M. le Rédacteur,

J'ai vu souvent l'avenir donner aux ministres la qualité de corrupteurs, et à leurs partisans dans la chambre celle de corrompus. Les faits sont le meilleur argument, je crois, dans une matière d'une aussi haute conséquence; aussi, en voici deux dont le public est témoin: M. Cauchon a refusé d'accepter la place d'assistant-secrétaire provincial. N'a-t-il pas fait voir par là qu'il n'est point un chercheur de place, mais qu'il préfère plutôt ses principes à une situation? M. C. Cartier a refusé à son tour d'être solliciteur-général. Ce monsieur qui est l'un de ces montons que l'avenir mettait à la solde de M. Lafontaine, peut-il prouver plus victorieusement que par ce refus son intégrité et l'injustice du journal en question et de son parti?

Je suis vaincu, moi, M. le rédacteur, que si on eût convié M. Papineau à prendre le fauteuil de la chambre d'assemblée, avant les manifestes de 1848, il aurait accepté tout honnêtement, et nous n'aurions pas eu ses manifestes, mais le repos; ce qui vaut mieux que tous les manifestes comme ceux-là.

UN ELECTEUR.

Montréal, 19 novembre 1851.

Montréal le 18 novembre 1851.

M. le Rédacteur,

Je viens de lire un article éditorial de la Minerve dans lequel il est dit entr'autres choses au sujet de la requête à être présentée à l'hon. L. J. Papineau: "ils (les rouges) ne se montraient pas si difficiles sur l'âge et les qualifications; pourvu qu'on consentit à leur donner des noms, cela suffisait." Ayant assisté dernièrement à une assemblée du parti mentionné ci-dessus, je crois devoir dans l'intérêt de la justice, réclamer contre cette assertion de la Minerve, et déclarer positivement qu'on a refusé en ma présence à plusieurs individus de signer la requête parce qu'ils n'étaient pas électeurs; qu'il a été dit aussi publiquement à la dite assemblée, qu'il n'y avait que les électeurs qui devaient signer et que personne n'a été sollicité à le faire. J'étais allé là spécialement pour voir si ceci aurait lieu, voyant que les rapports des divers journaux étaient toujours en contradiction, et qu'il n'y avait pas moyen de connaître la vérité que par ses propres yeux. J'étais auprès de la table où était déposée la requête et j'ai été à portée de voir. On a recommandé à tous ceux qui prenaient des listes de ne y laisser entrer que les noms des électeurs.

UN TÉMOIN IMPARTIAL SANS ÊTRE ROUGE.

FAITS DE L'ETRANGER.

France.

Une dépêche télégraphique de Paris datée du 27 octobre, 10h. 25m. du matin, a transmis au Havre la liste du nouveau ministère définitivement formé. La voici: Justice.—M. Corbin, procureur général à Bourges; Affaires Etrangères.—M. Turgot, ancien pair de France; Instruction Publique.—M. Charles Girard; Intérieur.—M. de Toriguy, ancien avocat général à Paris; Agriculture.—M. Casabianca; Travaux Publics.—M. Lacrosse; Guerre.—M. Leroy de Saint-Arnaud; Marine.—M. Fortoul; Finances.—M. Blondel, inspecteur général des finances; Prêfet de Police.—M. de Maupas.

Pillage de la Mecque et de Médine par les Wahabites.

La secte des Wahabites a subitement attaqué, après une paix de trente-cinq ans, les villes saintes de la Mecque et de Médine. La garnison de cette dernière ville, ayant tenté de se défendre, a été massacrée avec une partie des habitants. Les Wahabites ont détruit les mosquées, se sont emparés de tous les objets précieux qu'elles renfermaient, ont pillé la ville et enlevé un grand nombre de femmes et de jeunes filles. Ils ont fait de même à la Mecque, et un courrier arrivé à Constantinople trace le tableau le plus affligeant des villes pillées.

Les wahabites sont établis dans le haut pays de l'Arabie intérieure. Avant leur destruction ils étaient si nombreux, qu'ils pouvaient mettre sur pied une armée de 200,000 hommes. Ils croient à un seul Dieu, et Mahomet est pour eux un prophète; mais ils regardent comme une offense à Dieu d'attribuer à son prophète un pouvoir divin. Le Coran, dans sa simplicité primitive, leur paraît une céleste révélation; et ils rejettent tous les articles ajoutés par les Turcs. Ils sont gouvernés par un chef qui

partage son pouvoir avec le chef de la religion. Le premier, nommé Emir, est de la famille d'Abie-Sedi, fondateur de ce royaume, exerce le pouvoir exécutif, conduit et commande l'armée, et gouverne en même temps les quatre tribus arabes alliées aux Wahabites, lesquelles ont cependant leurs sheiks particuliers.

Cette nation soumit presque toute l'Arabie à la fin du siècle dernier, et pénétra jusqu'à Damas et Alep. Elle conquit, en 1812, le port de Deschedde, et s'ouvrit par là le chemin de l'Egypte; mais Méhémet-Ali s'opposa à ses progrès. En 1812, les lieux saints tombèrent en son pouvoir. En 1817, il battit les Wahabites, près de Tahaite. Enfin, Ibrahim-Pacha acheva leur soumission, surprit leur capitale de Draych, fit passer 20,000 habitants au fil de l'épée, et envoya à Constantinople Abdallah-Ben-Sues, émir des Wahabites, pour y être décapité, avec quarante membres de sa famille.

Cette secte veut maintenant venger la mort de ses pères, et la Porte, reconnaissant la gravité du danger, a nommé aussitôt Méhémet-Pacha, l'ancien gouverneur d'Alep, général en chef de l'armée arabe, en remplacement de feu émir Effendi, et a donné des ordres rigoureux sur la résistance à opposer aux Wahabites.

ERRATUM.—Dans le dernier no., article Bénédiction du Nouvel Evêché, au lieu de: prise de possession... lisez: "de possession."

Décédés.

En cette ville, le 19 du courant, Caroline Mayer, épouse de sieur Dominique René dit Cottet, de cette ville. A Bernier, subitement, le 10 du courant, M. P. Lavalée, à l'âge de 60 ans. Au même lieu, du choléra morbus, après deux heures de maladie, M. E. Teller, à l'âge de 35 ans. Au même lieu, le 13 ult., après une maladie de 5 jours, dame Esther Savignac, épouse de sieur Amable Martin dit Pelland, à l'âge de 25 ans. Elle laisse un époux inconsolable, une famille de cinq enfants en bas âge et un grand nombre d'amis pour pleurer sa perte. Il y avait une assistance nombreuse à ses funérailles qui ont eu lieu solennellement le 13 du courant. (Communiqué.)

A Rigaud, le 12 du courant, dame Marie Marguerite Mongenais, épouse de Théophile Romuald Bergeron et fille de Jean-Baptiste Mongenais M. P.P., après une maladie de 7 semaines souffrante avec une résignation toute chrétienne. Elle est morte comme elle a vécu, en éditant tous ceux qui l'ont connue. Ses restes mortels furent rendus à la terre le 15, dans l'église de son lieu, après un service des plus solennels, en présence d'un grand concours de parents et d'amis qui l'accompagnaient.

A St. Hyacinthe, jeudi, 13 du présent mois, à l'âge de 58 ans, Jean François Têtu, docteur, notaire et major de milice, après une longue et douloureuse maladie de 5 années, supportée avec la patience et le courage du chrétien. M. Têtu était un des anciens habitants de St. Hyacinthe et fut toujours un ami constant et énergique de son pays. En 1837 son patriotisme lui mérita la persécution de ses ennemis politiques. Pour s'y soustraire il fut forcé de s'expatrier pendant plus de huit mois. En 1833, il vit ses propriétés pillées par les troupes de sir John Colborne et fut ensuite emprisonné à Montréal où il contracta le germe de la maladie qui le conduisit au tombeau. Après le service qui eut lieu dimanche dernier Mgr. de Montréal l'absout et déposa les restes de ce bon citoyen dans les voûtes de l'église de St. Hyacinthe en présence d'un grand concours des principaux habitants de cette paroisse et autres lieux. M. Têtu laisse une famille et de nombreux parents.

A St. Philippe, le 28 octobre dernier, François Demmeule, éc., J. P. âgé de 64 ans. Il descendait de feu M. De saute, Intendant des finances, qui vint en Canada en 1682 avec M. Leclerc de la Barre, gouverneur. A la Rivière du Loup, samedi, le 15 courant, âgé de 41 ans, dame Louise Julie-Hermine Walker, veuve de J. Frigon, éc., avocat.

Marché Bouseours.

Vendredi, 21 novembre 1851.

PRIN DES DENRÉES.

Table with 5 columns: Farines par quintal, Do d'avoine do, Do blé d'Inde do, Grains, Blé par minot, Avoine do, Orge do, Pois do, Sarrasin do, Seigle do, Graine de Lin.

Volailles et Gibiers.

Table with 5 columns: Dindes (vieux) par couple, Dindes (jeunes) do, Oies do, Canards do, Poulets do, Poullets do, Perdrix do, Pigeons do.

Viands.

Table with 5 columns: Bœuf par livre, Mouton par quartier, Agneau do, Veau do, Lard par livre, Bœuf par 100 livres, Lard frais do.

Produits de la laiterie.

Table with 5 columns: Beurre frais par livre, Du salé do, Fromage do, Légumes, Fèves américaines par minot, Fèves au Canada do, Patates do, Navets do, Oignons do.

Divers.

Table with 5 columns: Saindoux par livre, Œufs frais par douzaine, Prix du Pain, Pain Bis, Pain Blanc, Sucres, Siere d'érable par livre, Miel.

Fruits.

Table with 5 columns: Oranges par boîte, Nombres par quart.

ANNONCES.

Nouvelles Gravures Françaises. Le dessiné vient de recevoir un assortiment considérable de GRAVURES, IMAGERIE RELIGIEUSE en couleurs et non coloriées, pour tous les saints, depuis les qualités communes jusqu'aux plus recherchées. J. M. LAMOTHE. Montréal, 7 novembre 1851.

LACOSTE ET LATOUR.

NOTAIRES.

Agents d'affaires de quelque nature que ce soit, pour réclamations et requêtes, tant auprès du gouvernement qu'auprès de quelques personnes que ce soit dans le Haut et dans le Bas-Canada. Etude: Grande rue St-Jacques, côté Est, vis-à-vis l'ancien Hotel Têtu et la Bibliothèque de l'Association des Marchands. Montréal, 18 novembre 1851.

LE REPERTOIRE DE L'ORGANISTE.

A VENDRE:

Chez l'Auteur, Grande Rue du Faubourg St. Laurent (près de l'entree), No. 9. J. B. LABELLE. Montréal, 31 octobre 1851.

N. B.—Les souscripteurs qui ont donné leurs noms à l'avance, peuvent obtenir leurs exemplaires au Secrétariat de l'Évêché.

LOUIS RICARD,

AVOCAT:

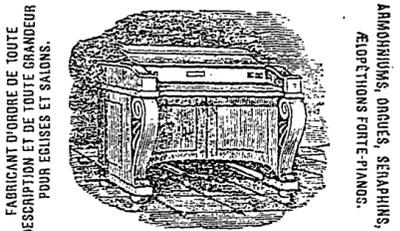
RUE ST. VINCENT, NO. 5.

Porte voisine de M. Louis Perrault.

Montréal, le 17 octobre 1851.

SAMUEL R. WARREN.

No. 10, RUE SAINT JOSEPH.



LES particuliers et les Congrégations qui désirent se procurer des instruments du genre ci-dessus spécifiés, et dont la fabrication supérieure et l'élegance des formes sont d'une garantie, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et de juger par eux-mêmes.

Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet Etablissement en état de continuer sans interruption les améliorations déjà introduites dans la structure des orgues et des forte-pianos, et de faire concurrence en cette ligne aux fabricateurs de ce pays et de l'étranger.

Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquiescer des orgues de grande dimension, l'harmonium et le zélophon sont parfaitement mis en pratique (par la perfection actuelle de leur structure) que les Orgues et les Forte-Pianos, et coûtent très-peu.

N. B.—On refait les Instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré le fait désoleant qui se produit encore à un certain degré de Congrégations qui achètent de véritables boîtes à sifflets (sous le nom d'ORGUES POUR EGLISES) construite par des ouvriers du commun qui ont à peine un vague des notions qu'exige la fabrication de ces orgues, et qu'ainsi, lorsque la vérité s'est fait jour, elles s'aperçoivent qu'elles ont donné leur argent en pure perte, ce n'est sans aucun rapport au travail à désirer que celui de remodeler et de faire un objet passable d'une chose ainsi faite que l'on décoré de nom d'ORGUE.

Montréal, 10 Septembre 1851.

INSTITUT CANADIEN.

CONCOURS LITTÉRAIRE.

RÈGLEMENTS.

I.—A DATER D'AUJOURD'HUI, 1er mai 1851 un concours est ouvert à la jeunesse du pays, pour un Essai sur la proposition suivante:—Du meilleur emploi qu'un citoyen peut faire de son existence, tant pour la société que pour sa famille.

II.—Le concours est ouvert jusqu'au premier Novembre 1851.—Les concurrents devront livrer leurs Essais pour cette époque.

III.—Le Comité de Régie de l'Institut-Canadien, choisira en dehors des membres composant l'Institut, trois personnes compétentes, chargées de juger les Essais, et de proclamer celui qu'elles penseront le plus digne d'être couronné.

IV.—Le choix de ces personnes devra être ratifié par l'Institut, dans sa première séance régulière du mois d'octobre 1851.

V.—L'Essai jugé le plus digne d'obtenir le prix, sera proclamé sur le rapport des juges, dans la séance du 17 décembre 1851, jour anniversaire de la fondation de l'Institut.

VI.—Le prix destiné par l'hon. P. De Boucherville à l'auteur de l'Essai couronné, consistera en une médaille d'Or, de la valeur de £10, ou en une même somme d'argent, au choix du compétiteur heureux.

VII.—L'Institut aura le droit de conserver les différents Essais soumis au concours, et pourra les publier dans les journaux.

VIII.—Tout Essai devra être accompagné d'une lettre cachetée contenant le nom de son auteur, laquelle ne sera ouverte qu'après que le prix aura été décerné.

IX.—Toutes correspondances ou explications sur le concours devront être adressées au Secrétaire-Correspondant de l'Institut-Canadien.

P. G. PAPINEAU, S. C. I. C.

Montréal, 11 Septembre 1851.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

MM. LES MEMBRES DU BUREAU DES EXAMINATEURS Catholiques du District de Montréal, s'assembleront à la SALLE d'ÉCOLE de l'Évêché le MARDI, 2 décembre prochain à NEUF heures précises A. M. pour procéder à l'EXAMEN des Instituteurs qui désirent se procurer un diplôme.

F. X. VALADE, Sec. B. E., Nongueuil, 11 novembre 1851.

